

Annie Chélin

Madame Louise Roy
Présidente de l'Office de consultation publique de Montréal

Le 15 mars 2007

Madame la Présidente,

Comme chercheuse, j'analyse depuis plus de 20 ans, les processus d'acceptation publique des projets d'architecture et d'aménagement urbain. C'est à ce titre que j'ai assisté aux séances de consultation entourant le projet de développement de la cour de **triage** à Outremont même si je suis aussi intéressée par ce projet à titre de résidente **d'Outremont**.

Bien des citoyens **d'Outremont** à qui j'ai parlé se demandent quelle est la portée de la commission consultative. Certains en sont encore à penser que la procédure du registre existe comme lors du projet précédent qui date de 1994, à l'époque où Outremont était une municipalité indépendante. Ce sont ces questions citoyennes qui m'amènent à vous demander s'il serait possible que l'OcpM informe les citoyens en donnant des précisions sur :

- les conditions de l'application de l'approbation référendaire,
- les tenants et les aboutissants de l'utilisation de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal
- les options possibles de la Commission quant à ses recommandations dans le rapport final :
 - o recommander l'adoption du projet de règlement tel que proposé,
 - o recommander l'adoption du projet de règlement en proposant des modifications
 - o recommander au conseil municipal de ne pas adopter le projet de règlement.
- les options possibles des citoyens :
 - o accepter le projet tel qu'il est,
 - o le modifier
 - o le rejeter
- le rôle consultatif de **la** Commission et le fait que l'arrondissement **d'Outremont** ne soit pas tenu de suivre les recommandations de la Commission
- l'obligation qu'ont les citoyens de s'inscrire par écrit avant le 29 mars s'ils veulent remettre un mémoire

Ces informations civiques aideraient grandement les citoyens à comprendre dans quel cadre consultatif, les autorités politiques leur demandent leur avis. Ces informations les aideraient aussi à remettre des opinions éclairées.

Ce serait souhaitable **que le Président donne ces informations en début** des prochaines séances de consultation **et que les journaux locaux les transmettent à l'ensemble de** la population.

Dans l'espoir **que ces souhaits soient entendus, je vous prie de** recevoir, madame la Présidente, **mes** sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AC' followed by a long horizontal stroke.

Annie Chélin
Groupe de recherche Architecture, Ville et Société